



Rapport du Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité

20 avril 2015

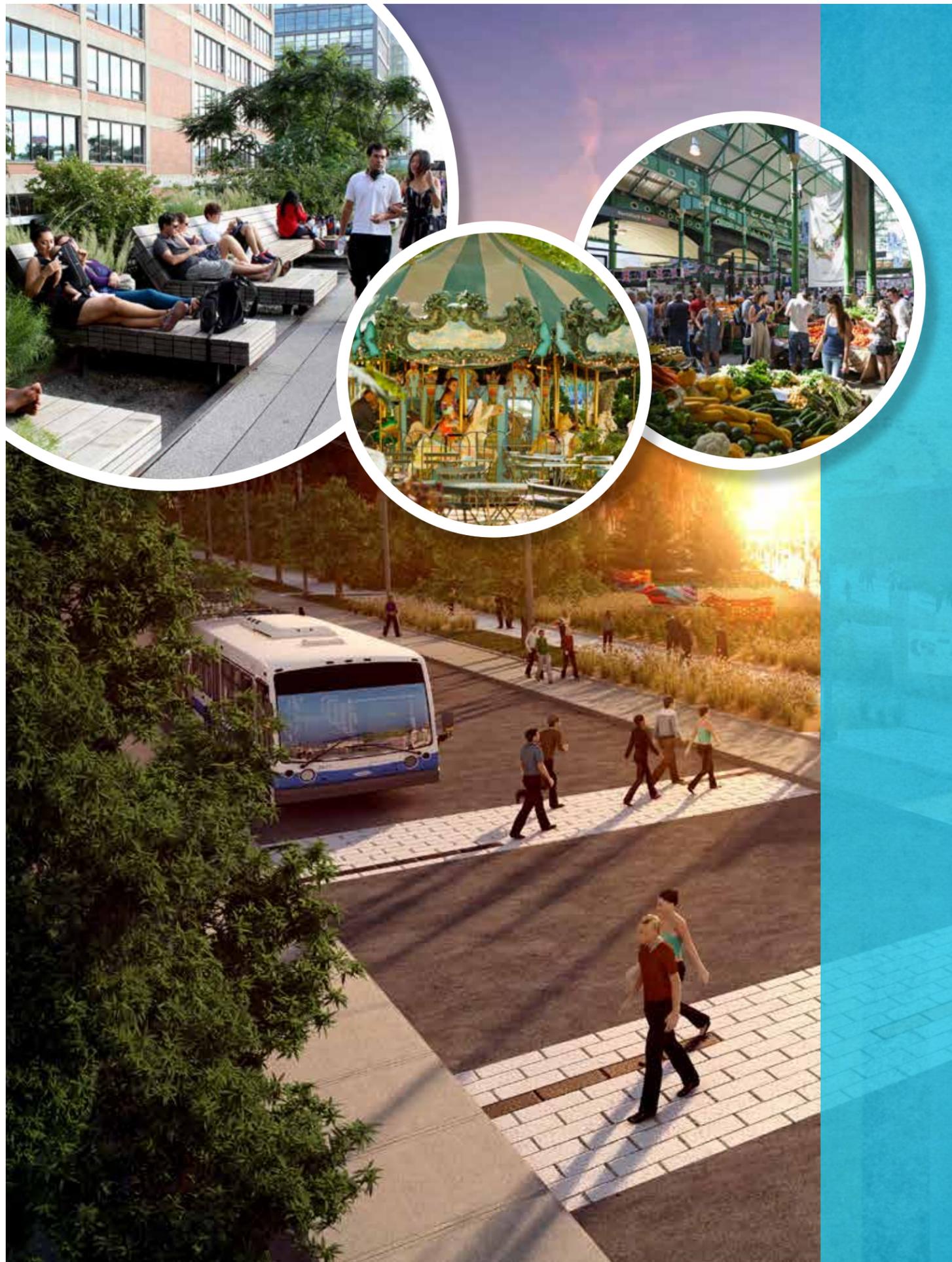


Table des matières

4	Mot du président
6	Remerciements
8	Carte du site d'ExpoCité
10	Introduction
12	Méthodologie et étapes de travail
16	D'hier à aujourd'hui
19	Trois zones – un seul site
22	Quelques sources d'inspiration
24	Énoncé de vision
28	Recommandations
36	Conclusion
37	Annexe



Mot du président

UNE
NOUVELLE
ÈRE
POUR
EXPOCITÉ

Au printemps 2014, le maire de Québec, M. Régis Labeaume, me confiait un mandat audacieux : redéfinir la vision d'ExpoCité. Pour y arriver, nous avons créé un comité, le Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité, dont le mandat serait d'imaginer ce que pourrait être cet espace dans le futur. Je tiens d'ailleurs à remercier la rigueur, l'expertise et l'intuition précieuses de chacun des membres de ce comité; leurs efforts combinés m'auront confirmé leur talent, et, plus encore, leur attachement à la ville de Québec et à son succès.

Dès le début de nos travaux, nous avons rapidement validé la pertinence de notre démarche : une revalorisation du site d'ExpoCité s'imposait. Nous devions redorer son image et sa réputation et modifier positivement la perception des citoyens à son égard. Pourtant riche d'une situation géographique avantageuse, et avec la venue prochaine d'un nouvel équipement de calibre international, nous étions forcés de reconnaître que quelque chose manquait. Mais quoi?

Dans cet esprit, notre mission s'est articulée tout naturellement autour de deux axes majeurs : nous allions travailler à définir une vision pertinente et viable d'ExpoCité, mais aussi à créer et à développer une nouvelle perception de ce site exceptionnel au sein même de la population.

Nous avons consulté les citoyens, nous avons observé avec un regard neuf ce lieu qui suit l'histoire de Québec depuis plusieurs décennies. De consultations en analyses, nous avons grandi et généré de beaux consensus, tant du point de vue des constats que des idées et des initiatives à venir.

Le document que nous présentons ici valorise la complémentarité des intérêts de tous les intervenants, tout en respectant l'histoire du lieu. Depuis plus de 100 ans, la vie de Québec se nourrit encore des racines précieuses qui lient sa communauté à ExpoCité. Une histoire riche en expériences et en développements divers dont nous sommes devenus les témoins pour propulser ExpoCité dans la modernité.

L'avenir de ce vaste territoire, occupé par des infrastructures importantes telles que le Centre de foires et le Centre Vidéotron, commande une vision porteuse de fierté pour les gens de Québec. Leur perception doit être notre porte-voix le plus éloquent : ExpoCité est désormais un nouvel incontournable, au même titre que les plus flamboyants attraits de la ville que sont la promenade Samuel-De Champlain et la fontaine de Tourny.

Nous souhaitons que ce site redevienne la propriété des citoyens, au sens propre et figuré. Une grande place où il fait bon se divertir, se promener, seul ou en famille, qu'importe la saison. Ensemble, faisons de ce lieu un endroit bien vivant, au centre d'une ville moderne et accueillante.

Bonne lecture!

Daniel Gélinas
Président du Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité

Remerciements

Ce n'est pas tous les jours que le maire de Québec nous invite à réfléchir sur l'avenir d'un site important de notre ville. C'est bien humblement que les membres du Comité ont accepté ce mandat, une opportunité unique et valorisante de participation citoyenne.

Nous remercions M. **Régis Labeaume** de nous avoir témoigné sa confiance.

Il est important de mentionner que ce rapport est le fruit du temps et du travail de nombreuses personnes qui, avec diligence et avec générosité, ont soutenu rigoureusement le Comité tout au long du processus. À vous tous, merci!

Le Comité a également pu appuyer ses réflexions sur les résultats des consultations citoyennes. ExpoCité appartient aux gens de Québec et nos travaux doivent ultimement les servir. Nous remercions donc tous **les citoyens et les citoyennes** qui nous ont fait part de leurs idées et de leurs impressions sur ExpoCité.

D'un point de vue corporatif, nous savions que l'atteinte d'une synergie entre les acteurs présents sur le site était un préalable au succès et à la valorisation de cet espace. C'est en misant sur la collaboration que chacun atteindra, puis dépassera ses objectifs. À ce titre, nous remercions les personnes suivantes pour leur grande ouverture à l'égard de nos travaux et leurs avis éclairés :

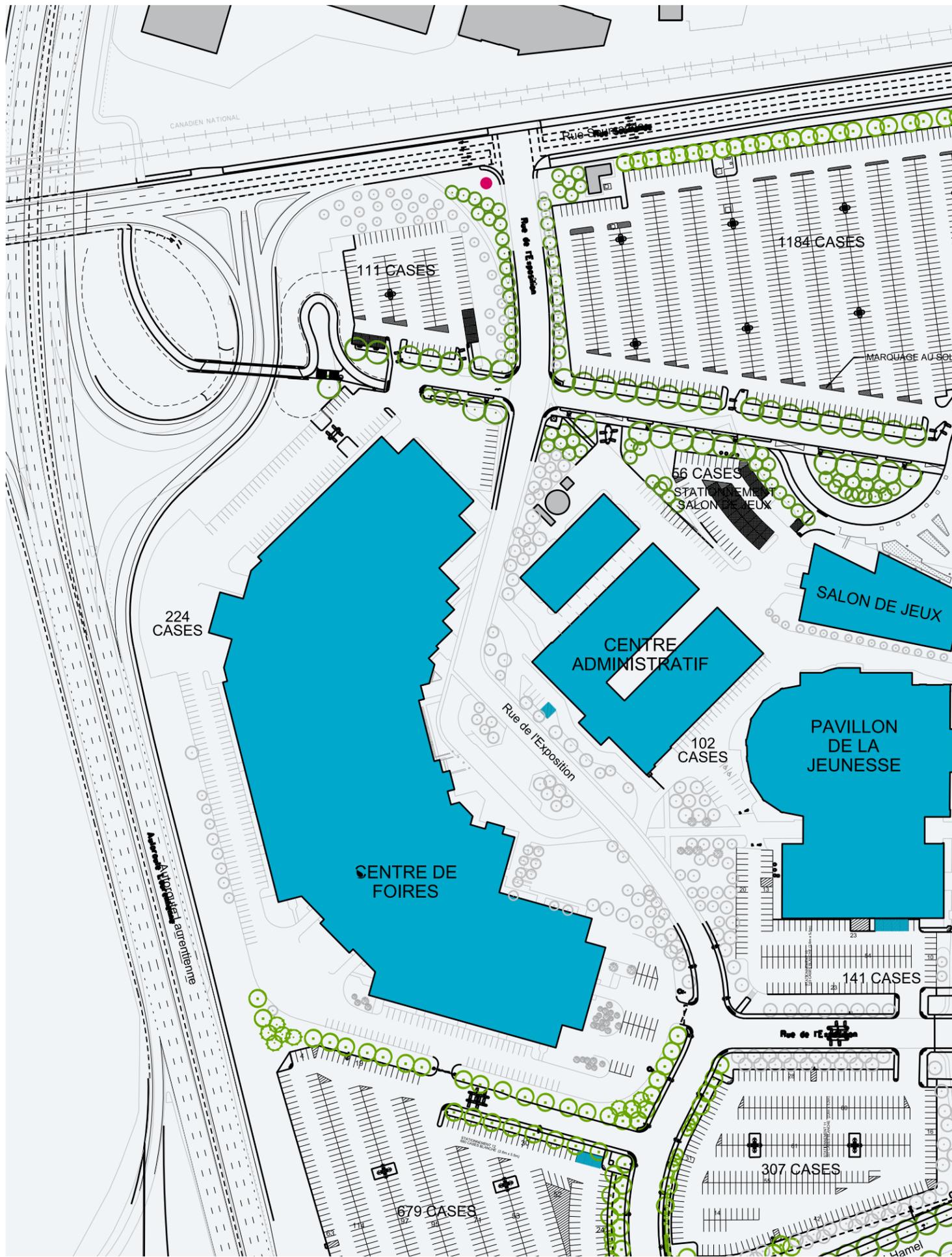
- > **Claude Lévesque**, coordonnateur de Sports d'équipe de la Capitale;
- > **Patrick Dom**, directeur général du Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec;
- > **Claude Rousseau**, président des Remparts de Québec jusqu'en novembre 2014.

Pour leur écoute, leur envie de découvrir et de faire partie de l'unicité de Québec, nous tenons également à remercier M. **Benoît Robert**, président et chef de la direction du Groupe Sports et divertissement de Québecor Média, et toute l'équipe de l'Agence QMI.

Des acteurs essentiels au développement de la ville ont aussi été consultés pour leur expertise : pensons à M. **Pierre-Michel Bouchard**, président-directeur général du Centre des congrès de Québec, et à MM. **André Roy** et **Réjean Tardif**, de la direction générale de l'Office de tourisme de Québec. Enfin, nous remercions les personnes suivantes pour leur talent et leur collaboration dans la construction de cette réflexion :

- > **Julie Lemieux**, conseillère municipale du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial, vice-présidente du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine et de l'aménagement du territoire;
- > **Vincent Dufresne**, conseiller municipal du district électoral de Saint-Rodrigue, président de l'arrondissement de Charlesbourg et président d'ExpoCité;
- > **Raynald Bernard**, directeur général par intérim d'ExpoCité;
- > **Pierre Guimont**, architecte chez ABCP;
- > **Les professionnels et les directeurs des différents services consultés à la Ville de Québec;**
- > **La Délégation générale du Québec à Paris;**
- > **Groupe Germain Hôtels**, pour l'accueil du Comité dans ses locaux;
- > **L'équipe du Festival d'été** pour sa compréhension.

Un merci tout particulier à **Maud Rusk** pour son dévouement et sa contribution à la réalisation de cette démarche. Son apport a été déterminant pour chacune des étapes de recherche, de consultation, d'analyse et de support à la conception de ce rapport.



Carte du site d'ExpoCité



La décision de la Ville de Québec d'entreprendre la construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel a encouragé une analyse en profondeur des retombées de ce développement sur le site.

Dans cet esprit, le 11 juin 2014, la Ville de Québec annonce la création d'un groupe de travail dont le mandat sera de réfléchir à l'avenir d'ExpoCité.

Depuis ce jour, le Comité œuvre sans relâche afin d'élaborer et de promouvoir une proposition globale forte.

LA VOCATION D'EXPOCITÉ A AFFICHÉ UNE REMARQUABLE CONSTANCE DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE. LES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SE SONT AINSI INGÉNIÉES À IMAGINER, VOIRE À RÊVER, CE À QUOI L'ENDROIT POURRAIT RESSEMBLER POUR LES 20 À 25 PROCHAINES ANNÉES, DANS UN ESPRIT DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS TRADITIONNELLEMENT PRÉSENTES SUR LE SITE.

Depuis plus de neuf mois, le Comité s'est intéressé, entre autres, à l'aménagement actuel des lieux et s'est renseigné sur le développement urbain dans ce secteur. Le présent rapport fait état de la démarche, de la vision et des recommandations imaginées pour la mise en valeur d'ExpoCité. Celles-ci devraient d'ailleurs servir de fondements aux travaux à venir, qui culmineront notamment par l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU).

Le Comité a rapidement convenu que ses travaux devraient en tout premier lieu viser à redonner le site à la population. Certes, il allait falloir rendre ExpoCité plus accessible, mais aussi faire en sorte que le site soit plus agréable à fréquenter, plus attrayant et, de ce fait, plus invitant. Ces efforts de revitalisations urbanistiques permettent de transformer un lieu qui a perdu son lustre et sa vitalité en un espace fonctionnel, rassembleur et inspirant. La promenade Samuel-De Champlain en est une preuve éloquente ici même dans notre ville. Le Comité a rêvé à ce que pouvait devenir ExpoCité. Aujourd'hui, il met de l'avant une vision que la population pourra à son tour s'approprier et partager.

Dans les faits, les aménagements recommandés tiennent compte des structures existantes sur le site et aucune construction d'envergure n'est requise pour atteindre le résultat souhaité. La question des coûts liés à cette proposition d'une vision nouvelle n'a pas été au cœur des analyses et des questionnements, ni même un frein à la créativité du Comité. Au moment de publier ce rapport, ce dernier constate pourtant que la réalisation des modifications au site d'ExpoCité proposées dans ce document ne nécessite pas des investissements disproportionnés.

Il est évident que l'ouverture prochaine du Centre Vidéotron a été un élément incontournable, mais non exclusif, dans les discussions du Comité; de fait, l'élaboration d'une vision d'ensemble pour ExpoCité dépasse ce seul bâtiment. Elle inclut la totalité des lieux et considère tous les usages présentement recensés, de même que les populations qui ceinturent le site. C'est à cet objectif que le Comité s'est attaqué, au meilleur de ses compétences, depuis que la Ville de Québec lui a confié ce mandat.

Méthodologie et étapes de travail

En date du 31 mars 2015, le Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité, dont la liste des membres est fournie en annexe, s'est réuni à six reprises¹. Les heures de travail consacrées à ces travaux par les membres du Comité le sont à titre bénévole. La réflexion a été nourrie par les échanges d'idées lors de ces réunions et par une multitude d'autres rencontres, études, comparaisons, résultats de veille, visites et données diverses, portés à l'attention du Comité et résumés dans la présente section.

Dès le départ, le Comité a déterminé certaines balises afin d'encadrer sa réflexion. Cette démarche méthodologique entendait structurer ses travaux, mais surtout veiller à ne pas perdre de vue son principal objectif : offrir des pistes de solution pour rendre le site d'ExpoCité plus attrayant et plus divertissant, de sorte que la population soit fière de ses installations et qu'elle ait le goût de les fréquenter.

Les principales balises ayant encadré la démarche du Comité ont été définies à l'intérieur d'objectifs primordiaux, faisant en sorte qu'ExpoCité :

- > Se démarque à l'échelle locale et internationale;
- > Respecte l'histoire populaire du site;
- > Devienne un site attractif et accessible pour toutes les clientèles;
- > Soit complémentaire aux activités existantes de la ville;
- > Propose une vision durable et évolutive;
- > Mette de l'avant une vision socialement acceptée.

La démarche a été rigoureuse et riche en contenu. En plus de ses réunions officielles, le Comité a pu entendre de nombreux intervenants et citoyens qui avaient en commun le désir de redonner vie au site d'ExpoCité. Les constats et les recommandations contenus dans ce rapport sont le fruit de plusieurs sources d'information et d'une série d'étapes qui ont guidé le travail dans son ensemble. Les sections suivantes en sont un condensé.

1. Les réunions officielles du Comité ont eu lieu le 13 juin 2014, le 19 septembre 2014, le 14 novembre 2014, le 28 janvier 2015, le 25 février 2015 et le 31 mars 2015.

DÈS LE DÉPART, PLUSIEURS PRÉOCCUPATIONS ONT SURGI AU SEIN DU COMITÉ. IL A ÉTÉ DÉCIDÉ DE LES FAIRE CONNAÎTRE À CE STADE-CI, PAR SOUCI DE TRANSPARENCE, DE SORTE QUE LE LECTEUR PUISSE ACCÉDER AUX MÊMES ÉCLAIRCISSEMENTS QUE LES MEMBRES DU COMITÉ EN PARCOURANT CE DOCUMENT.

- > Quelles sont les attentes de la population avoisinante?
- > Quelles sont les attentes de la population de Québec?
- > Comment ce lieu peut-il être complémentaire et non concurrentiel d'un point de vue commercial face aux autres secteurs de la ville?
- > Comment ce lieu peut-il :
 - Fournir une espérance d'achalandage annuel?
 - Devenir un lieu de divertissement accessible pour la famille?
 - Être original?
 - Susciter de la fierté pour les résidents de la ville de Québec?
 - Se décroiser et s'ouvrir davantage à la population?
 - Offrir une facture visuelle attrayante?
- > Quelles sont les attentes des gestionnaires de l'amphithéâtre et du Centre de foires pour leurs clientèles respectives?

Par ses travaux, le Comité s'est donc appliqué à fournir des réponses et des pistes de réflexion qui pourront servir de guide à l'évolution du site, dans l'orientation de son développement, pour les années à venir.

Rapport d'analyse qualitative de la firme Léger

Afin d'outiller le Comité dans sa démarche, la Ville de Québec a mandaté la firme Léger pour recueillir l'opinion des citoyens de Québec, notamment ceux des quartiers limitrophes au site d'ExpoCité². En parallèle, Léger a aussi colligé les propos de gens d'affaires et de partenaires ayant des liens directs avec les activités se déroulant sur le site.

Cet exercice a confirmé au Comité l'importance d'inclure la population dans son cheminement méthodologique. Ce faisant, l'idée de travailler sur une meilleure accessibilité au site, sur la nécessité de le rendre plus agréable à fréquenter, plus attrayant, plus invitant, s'est fait jour. Ces préoccupations étaient en effet partagées par l'ensemble des intervenants rencontrés. La firme Léger a eu recours à des groupes de discussion afin de sonder l'opinion des citoyens. Au total, 46 personnes y ont participé.

Collecte de renseignements

Plusieurs sources, données et documents divers ont été consultés dans le but de parvenir à un diagnostic juste et précis de la situation actuelle du site et des attentes à son égard. Parmi ceux-ci, mentionnons :

- > Les conventions de gestion et les baux pour le hockey, les spectacles et le divertissement liant la Ville de Québec et l'Agence QMI;
- > Les redditions de comptes financières de la Ville de Québec (2011-2012-2013) – sections spécifiques aux activités d'ExpoCité;
- > Les outils de préparation budgétaire d'ExpoCité (2011-2012-2013);
- > Le rapport des assistances – Événements au Colisée Pepsi avec billetterie (2011-2012-2013);
- > Les rapports d'achalandage et de rendement des différents équipements (Pavillon de la jeunesse, Pavillon du commerce, Pavillon des bovins, etc.);
- > La note demandée au Service des affaires juridiques au sujet des clauses de non-concurrence incluses aux conventions de gestion liant la Ville de Québec et l'Agence QMI;
- > L'étude sur les coûts de déconstruction du Colisée Pepsi;
- > L'accès à des documents de réflexion et d'analyses préliminaires pour le secteur du boulevard Wilfrid-Hamel et de l'autoroute Laurentienne.

Veille internationale

Le Comité s'est penché sur des projets d'aménagement inspirants à New York, Los Angeles, Boston et Seattle aux États-Unis, de même qu'en Australie, en Espagne, en France, au Royaume-Uni et en Uruguay. De plus, dans le cadre de leurs activités professionnelles respectives, MM. Daniel Gélinas et Pierre-Michel Bouchard ont aussi investi du temps afin d'observer des équipements à vocation culturelle à Paris.

2. *L'avenir du site d'ExpoCité, tel que perçu par les résidents de Québec et les partenaires du site, rapport d'analyse qualitative présenté au groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité, Léger, 24 novembre 2014.*

Visite du site d'ExpoCité

Le Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité a parcouru le site d'ExpoCité et s'est familiarisé avec ses équipements le 27 juin 2014. La visite a été coordonnée et dirigée par M. Raynald Bernard, directeur général par intérim d'ExpoCité. Un tour guidé du Centre Vidéotron a également été organisé les 28 et 31 octobre 2014. Le Comité a ainsi pu découvrir les dispositions physiques et les possibilités que cet édifice offrira aux futurs visiteurs dès son ouverture, prévue pour septembre 2015.

Rencontres avec les services de la Ville de Québec impliqués dans le dossier

Une série de rencontres ont été planifiées avec divers services de la Ville de Québec afin de prendre connaissance des développements prévus, des limites et des contraintes concernant le site étudié. Les intervenants/services suivants ont ainsi été consultés :

- > M. Raynald Bernard, directeur général par intérim d'ExpoCité;
- > Le Service de l'aménagement et du développement urbain et sa Division du design urbain et de l'architecture de paysage;
- > Le Service de la planification et de la coordination de l'aménagement du territoire;
- > Le Service des affaires juridiques;
- > La Direction générale adjointe au développement culturel, touristique, sportif et social;
- > Le Bureau du transport;
- > Le Service de l'ingénierie, Division des réseaux périphérie.

Commentaires et idées des citoyens

Durant l'exercice de son mandat, le Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité a reçu plusieurs courriels de citoyens ayant à cœur l'avenir des terrains d'ExpoCité. Il a de plus lu et suivi avec intérêt les propos tenus dans les médias au sujet du site.

Archives et documents historiques

Le Comité a consulté de nombreux documents du Service du greffe et des archives de la Ville de Québec. Notons l'apport particulièrement enrichissant de l'ouvrage *L'Expo : Plaisir et découvertes à Québec* de l'historien Jean-Marie Lebel, publié en 2011, source importante d'information sur les origines du site et son évolution.

D'hier à aujourd'hui

L'héritage du passé

Le site d'ExpoCité est la propriété de la Ville de Québec depuis plus de 100 ans, durant lesquels sa vocation, en lien avec les expositions et les grands rassemblements en tous genres, n'a cessé de s'affirmer. Si en 2011 on célébrait le centenaire d'Expo Québec, événement connu sous le nom d'Exposition provinciale de Québec jusqu'en 1968, c'est toutefois dès 1898 que le site commence à accueillir ses premières expositions³.

Au fil du temps, le site d'ExpoCité a permis à la population de se rassembler dans le cadre d'événements sportifs amateurs et professionnels, d'activités de loisirs, de la tenue de salons et d'expositions à vocation commerciale et agricole. À cet effet, on sait que le site doit historiquement sa situation géographique à sa proximité avec les terres agricoles qui, il y a de cela un siècle, prenaient le dessus sur la trame urbaine, aux limites nord de la ville. L'administration du site a connu des périodes prospères, et d'autres plus creuses.

La construction de l'actuel Colisée Pepsi date pour sa part de 1949, pour remplacer le Palais de l'agriculture, anéanti par un incendie le 15 mars de cette même année. « Cet édifice donne une nouvelle dimension à la Commission [de l'Exposition], qui consacrera dorénavant une bonne partie de ses énergies à la gestion et à l'entretien de ce grand Colisée [...] »⁴. L'arrivée des Nordiques en 1972 marquera le début d'une période de 23 années où le hockey deviendra la principale source de revenus de la Commission.

C'est en 1997 que l'appellation ExpoCité est adoptée par la Ville de Québec. On lui confie la gestion commerciale de plusieurs bâtiments, parmi lesquels le Centre de foires (construit en 1993), le Pavillon de la jeunesse, l'Hippodrome de Québec et le Colisée Pepsi. Des origines à aujourd'hui, le divertissement et les grands rassemblements, sous toutes leurs formes, ont toujours fait partie de l'histoire du site.

N° 18944 (photographe : Roger Bédard), AVQ



N° 19778 (photographe : Exposition provinciale de Québec), AVQ



Collection © Jocelyn Paquet. Les Archives du Photographe



N° 15369 (photographe : Service de police), AVQ

Le site actuel et sa réalité

Le site d'ExpoCité accueille sur une base annuelle près de trois millions de visiteurs. Il occupe un vaste territoire de quatre millions de pieds carrés, bordé par les quartiers Lairet (Stadacona), Vieux-Limoilou et Vanier. On y dénombre 11 bâtiments au total : outre le Colisée Pepsi, le Centre Vidéotron, le Centre de foires et le Pavillon de la jeunesse, le site comprend également le Palais du commerce, le Pavillon des arts, l'Espace K, les pavillons C, D et E⁵ et un centre administratif. Enfin, un boisé, constitué d'arbres matures et en santé, suffit à rappeler l'héritage précieux de ce site et témoigne de sa vitalité actuelle dans un contexte urbain.

Les données obtenues auprès des responsables du Service de la planification et de la coordination de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec mettent en lumière que 8 000 citoyens habitent dans un rayon de 1 km du site d'ExpoCité et que 9 000 personnes visitent ses environs, quotidiennement, à des fins professionnelles. D'après les renseignements recueillis, ce nombre serait appelé à croître dans les prochaines années.



Colisée Pepsi



Espace K



Pavillon des arts

3. La Commission de la Capitale nationale du Québec et ExpoCité présentent L'Expo : Plaisir et découvertes à Québec, Jean-Marie Lebel, Les Publications du Québec, 2011, p. 8.

4. Idem, p. 14

5. Les pavillons C, D et E sont aussi appelés les pavillons des bovins.



N° 19902 (photographe : Roland Doré), AVQ

Collection : © Jocelyn Paquet. Les Archives du Photographe

Forces et faiblesses du site d'ExpoCité en 2015

Les perceptions énumérées dans cette section du rapport sont le fruit des consultations réalisées auprès des citoyens de Québec. Elles recourent les éléments tirés du rapport de la firme Léger au sujet de l'avenir du site d'ExpoCité.

Forces perçues

- > L'attachement des gens de Québec au site en vertu de leur fréquentation et des souvenirs y étant rattachés (Expo Québec, Exposition agricole, Maison Kinsmen, etc.);
- > La situation géographique privilégiée du site d'ExpoCité : centrale, proche des grands axes routiers et limitrophe à plusieurs quartiers résidentiels;
- > L'attrait des nouveautés garanties par l'ouverture prochaine du Centre Vidéotron;
- > La qualité de certains bâtiments;
- > La réputation positive du Centre de foires, reconnu comme un équipement de qualité supérieure dans le réseau des centres d'exposition;
- > La proximité du site avec le quartier florissant de Limoilou.

Faiblesses perçues

- > La fréquentation du site est systématiquement payante;
- > Les aires de stationnement occupent une vaste portion du site;
- > Le nombre restreint d'espaces aménagés pour les familles;
- > L'aspect confus, voire déprimant, du site;
- > L'accessibilité limitée au site;
- > Un « no man's land » gris et sans personnalité;
- > La désuétude de certains bâtiments.

Le rapport d'analyse qualitative produit par la firme Léger a dressé une liste étayée des perceptions précédemment énumérées. Il est à noter que l'ensemble des personnes rencontrées ont été invitées à exprimer leurs perceptions du point de vue du site d'ExpoCité. Tant chez les citoyens que chez les partenaires et les utilisateurs des lieux, l'évidence d'une connotation négative dans la majorité des réponses a été constatée.

Les faiblesses identifiées sont, à elles seules, un puissant incitatif à ne pas laisser une telle situation perdurer. Les opinions exprimées invitent à l'action. Un nouveau jour doit se lever sur ExpoCité, le statu quo n'est plus possible.



Trois zones un seul site

Le Comité perçoit une dynamique des activités sur le site d'ExpoCité qui peut s'articuler autour de trois zones, présentées ci-dessous. Suivant cette conceptualisation tripartite naturelle, le groupe de travail s'est rapidement inspiré de ce paramètre pour guider sa réflexion et l'élaboration d'une vision cohérente pour l'avenir du site.

Zone A : Zone des expositions

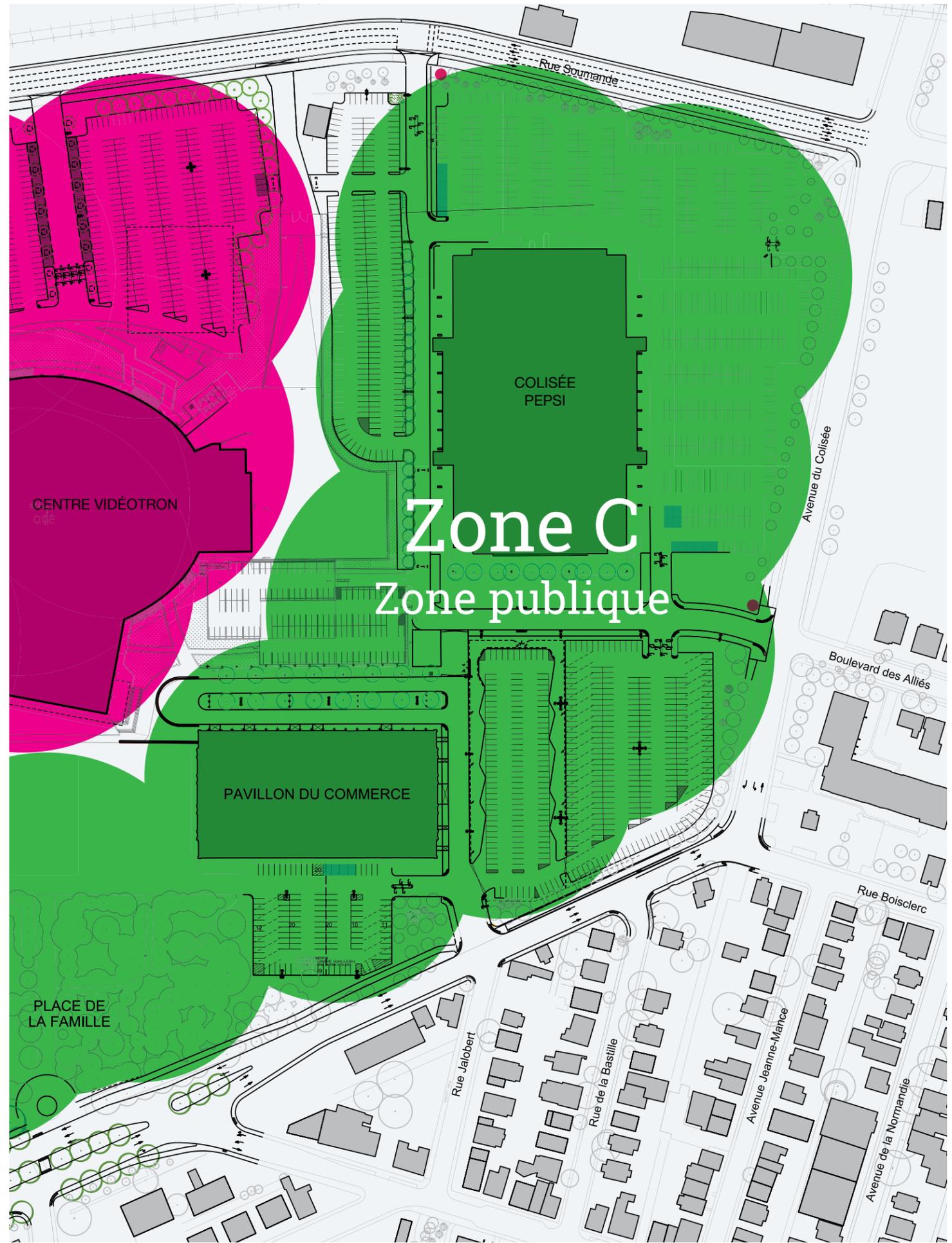
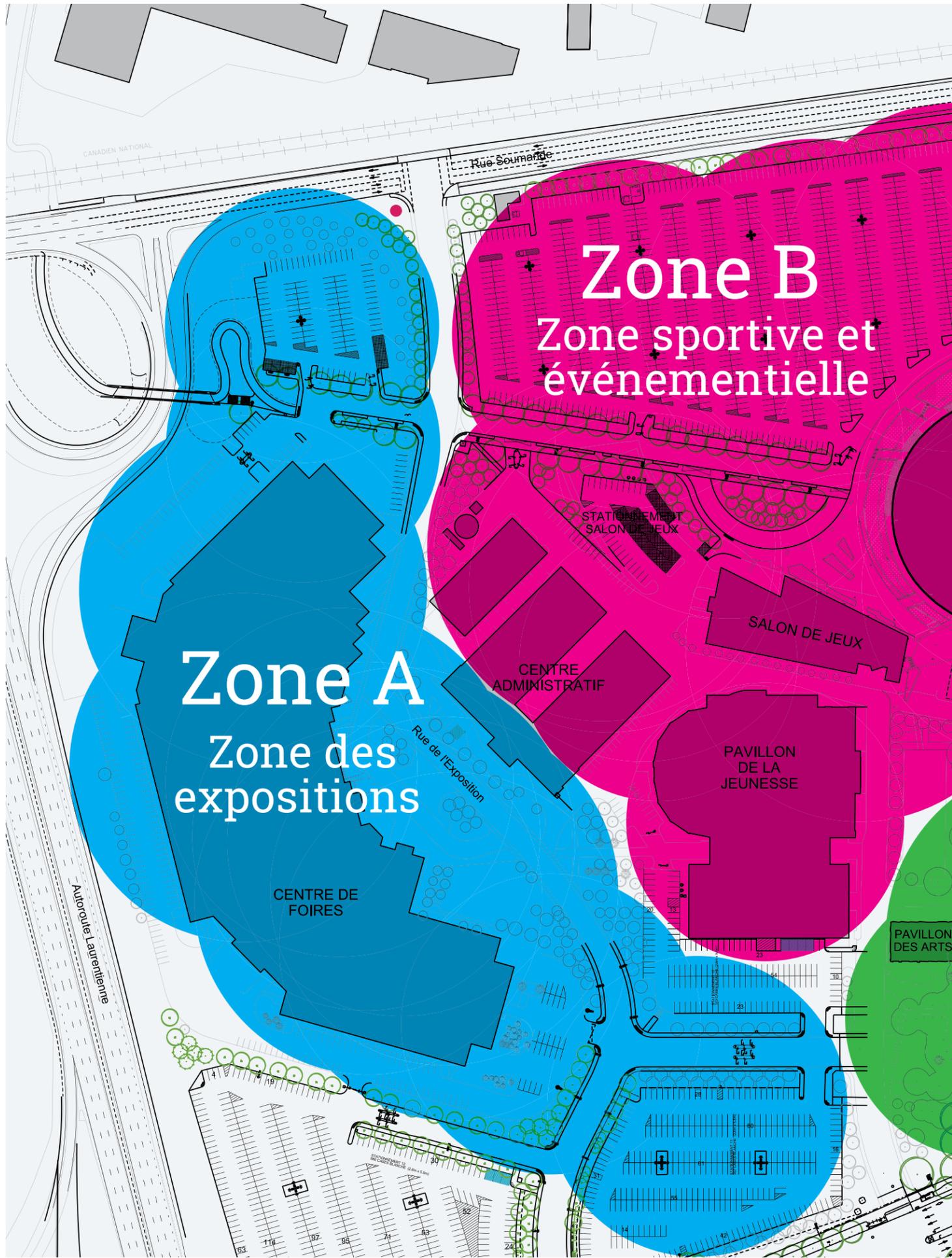
La Ville a investi de façon majeure dans le Centre de foires depuis son inauguration en 1993. Pour le Comité, cette zone d'activités se porte bien, remplit sa mission et ne nécessite pas d'interventions prioritaires.

Zone B : Zone sportive et événementielle

Cette zone d'activités comprend bien évidemment le nouveau Centre Vidéotron, mais aussi des lieux de pratiques sportives populaires de toutes natures (Pavillons de la jeunesse et des bovins). Par la seule présence de l'amphithéâtre multifonctionnel, cette zone s'articulera dorénavant autour de grands rendez-vous sportifs, artistiques et événementiels. D'autres interventions devront s'y greffer afin de motiver et de matérialiser une vision mettant en valeur tout le potentiel de cette zone comme du site dans son ensemble.

Zone C : Zone publique

C'est au cœur de cette zone que le Comité voit un important potentiel de développement pour le site. L'usage qui en est fait actuellement n'est pas optimal et l'aspect visuel laisse à désirer. La place publique qui y sera aménagée devrait corriger certaines lacunes. Cet endroit est par ailleurs le plus proche des quartiers résidentiels avoisinants et le potentiel d'amélioration est, aux yeux du Comité, excellent.



Quelques sources d'inspiration

Qu'il soit question de la richesse de l'expérience des individus qui composent le Comité, des lieux que ses membres ont visités, des conclusions générées par la consultation auprès des citoyens, partenaires et gens d'affaires présents sur le site d'ExpoCité, une veille d'éléments inspirants venant d'ici et d'ailleurs a également été réalisée afin de rêver le site de demain.



Borough Market, Londres



Parc Sergent Blandan, Lyon



Swing Time, Boston



Promenade Samuel-De Champlain, Québec



Pike Place Market, Boston



Quartier des spectacles, Montréal



The High Line Park, New York



Promenade Samuel-De Champlain, Québec



Marché de La Boqueria, Barcelone



Gouvereurs Plein Square Park, Pays-Bas



Quincy Market, Boston



Les Machines de l'île, Nantes

Énoncé de vision

Pour la population de Québec, créons un site harmonieux dont nous serons fiers...

- > Un lieu **VIBRANT** au rythme des saisons;
- > Un lieu désormais **ACCESSIBLE** à tous les citoyens;
- > Un lieu **RASSEMBLEUR** à la mesure de nos ambitions.

L'énoncé de vision est avant tout un appel lancé aux citoyens de Québec : il s'agit d'une invitation à se réapproprier le site d'ExpoCité. Depuis ses origines, ce site a été le témoin de grands rassemblements; il le demeurera et continuera ainsi d'attirer des foules, des visiteurs de la région et, à certaines occasions, des touristes séduits par ce lieu d'exception.

Mais bien au-delà des grands événements, il y a le quotidien. De jour, de soir et à l'année, les citoyens de tout âge pourront apprécier un site convivial pour leurs temps libres et leurs loisirs. Afin de concrétiser cette vision, une synergie entre les acteurs impliqués doit se faire jour. Nous y voyons un facteur de réussite important.

La réflexion et le travail réalisés à partir des trois zones d'intervention précédemment évoquées ont conduit à la formulation de grandes orientations. Celles-ci ont guidé l'élaboration de l'énoncé de vision qui est le reflet des constats et des réflexions des partenaires du site, des citoyens consultés et des membres du Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité. Elles se traduisent comme suit :

Redonner le site à la population

- > Riche de son histoire plus que centenaire et stimulé par des investissements municipaux et provinciaux majeurs, le site d'ExpoCité est prêt à entrer dans la modernité. Pour ce faire, il apparaît essentiel de réaffirmer sa vocation publique, tant par la réappropriation de son territoire à la population que du point de vue des activités qui s'y déroulent. Le site d'ExpoCité est un bien appartenant à la collectivité; il doit, dès lors, être géré et développé en conjuguant prioritairement les besoins des citoyens de la ville avec ceux des résidents du Québec et des touristes.

Miser sur l'accessibilité

- > L'accessibilité au site d'ExpoCité pour les citoyens de Québec est l'un des aspects fondamentaux de la vision nouvelle que nous proposons. Ce concept d'accessibilité se décline de plusieurs manières. Nous parlerons d'abord d'une accessibilité économique – en proposant une gamme complète d'activités, avec des tarifs variés allant jusqu'à la gratuité pour certains événements, afin de permettre à tous les citoyens de bénéficier des avantages du site.
- > Il est également question de faciliter l'accessibilité physique au site – par la promotion d'une politique de transports complète incluant les aires de stationnement, le transport en commun, les infrastructures pour cyclistes et piétons. Enfin, en garantissant l'accessibilité des lieux aux promoteurs locaux, un nouvel environnement d'affaires verra le jour; en proposant aux entrepreneurs des coûts d'exploitation et des loyers raisonnables, les petites entreprises trouveront une niche confortable pour se développer et prospérer.

Développer un site vivant à l'année

- > Le site d'ExpoCité doit devenir un lieu de constante effervescence, lors des manifestations importantes de divertissement populaire (spectacles, parties de hockey, événements au Centre de foires, etc.) comme en dehors de ces grands événements. Le mandat est clair : proposer un calendrier d'activités riche et diversifié susceptible d'attirer les visiteurs sur une base régulière.
- > En profitant de la complémentarité de l'offre, nous pourrions créer un achalandage soutenu. Se croiseront des usages commerciaux et des fonctions favorisant la participation des citoyens, dans un format d'événements à petit et à grand déploiement. Un soin particulier devra également être apporté pour servir certaines clientèles, notamment les familles et les adolescents, dans le choix des programmations et de vocations des espaces.

Proposer des vocations et des activités sur le site en fonction de son histoire passée et présente

- > Le site d'ExpoCité a une histoire riche où se sont côtoyés expositions agricoles, événements sportifs, commerciaux, culturels, de même que diverses prestations de divertissement. Afin de ne pas dénaturer les lieux, le choix des usages pour l'avenir du site devrait tenir compte de l'héritage historique des lieux et des activités qui y ont été traditionnellement tenues. L'idée n'est bien évidemment pas de répéter les usages passés, mais bien de s'en inspirer en préservant une certaine continuité. Le monde agricole, par exemple, fait partie de la fibre même du site depuis sa création. Il apparaît donc essentiel qu'il continue d'y trouver sa place, tout en s'assurant que son intégration soit adaptée aux préoccupations actuelles : la mise en valeur des ressources, la promotion du terroir ou encore l'agriculture urbaine. Cette approche assurera que le développement du site sera conforme à la personnalité de Québec et permettra de mettre en lumière son caractère unique et distinctif.

Élaborer une signature exceptionnelle

- > Le souci d'une qualité esthétique exemplaire est une préoccupation majeure pour assurer le succès du site d'ExpoCité et favoriser sa fréquentation. Un soin minutieux devra ainsi être apporté à chacun des aspects de son développement : architecture, préservation du patrimoine bâti existant, design du mobilier urbain, aménagement paysager, etc. Un effort particulier devra également être déployé pour y faire cohabiter des éléments d'art public. Le développement d'une image de marque élégante et cohérente, déclinée dans tous les éléments de communication, de publicité et de signalisation, deviendra, dans cet esprit, tout aussi primordial.

Favoriser l'intégration du site dans la trame urbaine

- > Pour favoriser son développement, le site d'ExpoCité doit sortir de son enclave et être intégré à l'environnement urbain. Une première phase viserait d'abord son intégration aux quartiers limitrophes, notamment celui de Limoilou. Le développement de zones spécifiques, directement sur le site d'ExpoCité, pourrait faciliter une densification et une concentration d'activités de toutes natures, tout en réduisant l'empiètement au sol de l'espace consacré aux aires de stationnement. Ce développement, indissociable de la situation géographique avantageuse du site et de sa proximité avec les réseaux autoroutiers, saura favoriser une offre complémentaire au plan local et régional.

Accorder une place dominante à la nature

- > L'inclusion de la nature occupera un rôle primordial dans la cure de rajeunissement du site d'ExpoCité et sa transformation en un lieu agréable et accueillant. La canopée et les espaces verts existants devront être préservés et servir d'inspiration pour augmenter leur emprise sur le territoire. Des initiatives telles que des aménagements paysagers, des toits verts, des jardins communautaires ou des plans d'eau sur le site contribueront à la beauté des lieux et à la qualité de l'expérience des usagers.

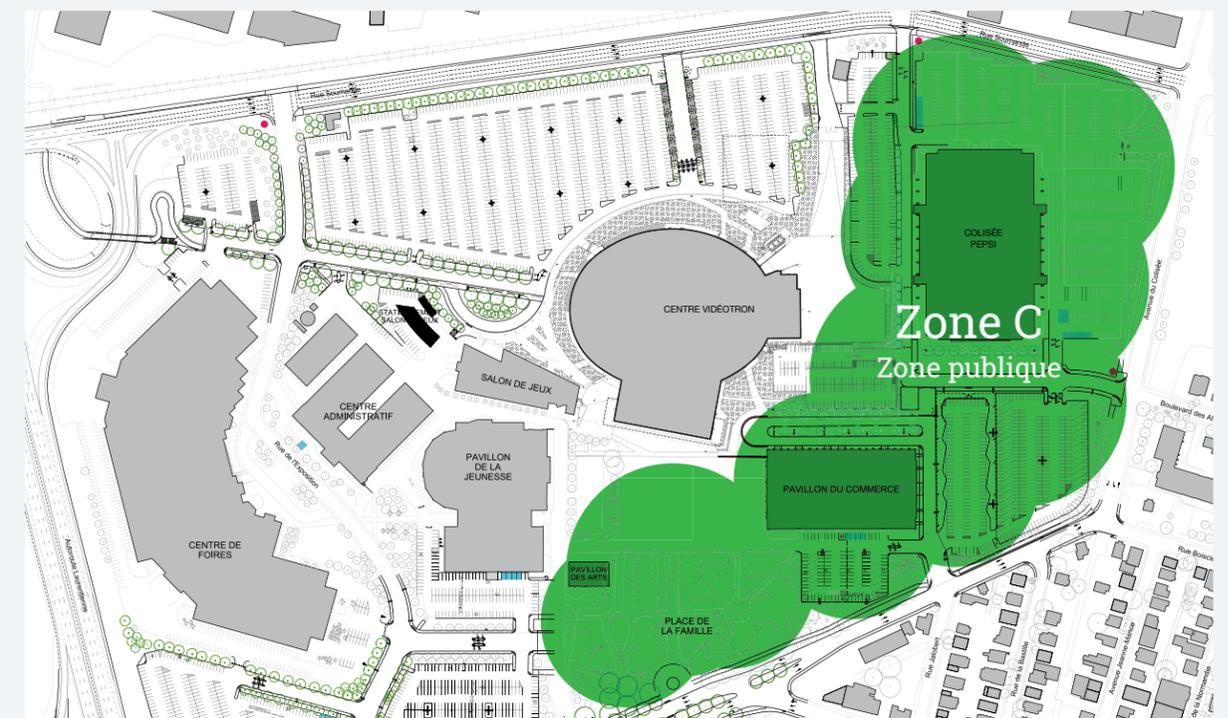
Maintenir et encourager le savoir-faire local

- > Suivant son héritage, le site doit se développer pour et par les gens de Québec. Dès lors, il conviendra d'accorder une place importante au savoir-faire local, tant dans le cadre des événements présentés que dans les activités commerciales. Dans l'expression de ces prestations les plus diverses, le site d'ExpoCité tentera de mettre en valeur les produits du terroir et les produits agroalimentaires régionaux et d'accorder une place importante au design, aux artisans et aux talents locaux.

Imposer une structure de gestion locale, souple et dynamique

- > Étant donné la dimension du site et le nombre de fonctions qui s'y côtoient, il est opportun que la gestion de certaines entités soit déléguée. Il n'en demeure pas moins important qu'une structure publique locale soit chargée d'incarner et de promouvoir la vision du développement du site d'ExpoCité. Ainsi, la Ville de Québec doit conserver son contrôle sur le site et sur les activités qui y ont cours.

Il en a été question plus tôt, la zone publique (C) – à distinguer de la zone des expositions (A) et de la zone sportive et événementielle (B) – offre le plus grand potentiel de développement aux yeux du Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité. Contrairement aux activités et aux fonctions des deux autres zones, déjà passablement optimisées, la zone publique offre en effet une superficie appréciable susceptible de véhiculer positivement les changements physiques envisagés pour le site.



Recommandations

Le Comité a adopté à l'unanimité une série de recommandations à la lumière de l'information qui lui a été transmise pour la réalisation de son mandat. Celles-ci entendent mettre à jour le site et les vocations qui s'y côtoient, dans le respect des besoins et des aspirations des citoyens pour ce lieu d'importance.

1. Ouvrir le site sur la ville – le rendre plus accessible

- > Retirer la clôture d'enceinte dans la section sud-est du site;
- > Créer des accès piétonniers;
- > S'assurer que les liens cyclables menant à ExpoCité soient une priorité dans la présente révision du Plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Québec, notamment en créant un accès cyclable afin de relier adéquatement le site d'ExpoCité au corridor vert du parc Cartier-Brébeuf;
- > Revoir l'aménagement de l'avenue du Colisée et du boulevard Wilfrid-Hamel pour assurer une meilleure liaison avec le quartier Limoilou;
- > Améliorer l'accessibilité du transport en commun : recourir à l'expertise du Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour proposer un service modulé en fonction des différentes activités sur le site;
- > Adapter l'offre de service de transport en commun aux besoins évolutifs des clientèles qui fréquenteront le site;
- > Moduler les tarifs de stationnement. Offrir, dans certaines occasions, la gratuité afin de favoriser la participation aux différentes activités.



2. Miser sur le volet agroalimentaire

- > Développer des activités en lien avec l'agroalimentaire en respectant les racines historiques du lieu;
- > Étudier la faisabilité et la pertinence d'installer un marché public dans le Pavillon du commerce. Ce marché mettrait principalement en valeur les produits du terroir et les produits locaux. De façon complémentaire, le marché pourrait également faire place à une offre commerciale de détail spécialisée et locale (designers, artisans, produits locaux, boutiques éphémères, etc.);



- > Examiner la possibilité de présenter des événements en lien avec l'agroalimentaire sur le site (événements liés au vin, à la bière, marché de Noël, enregistrement d'émissions sur l'agroalimentaire ou la cuisine, etc.) :
 - Un espace dédié au volet événementiel pourrait être intégré au Pavillon du commerce.
 - Les activités à grand déploiement pourraient utiliser certaines sections des stationnements pour y installer des chapiteaux.
- > Étudier la possibilité d'implanter des jardins communautaires sur le site. Ces jardins devront être conçus en respectant une facture visuelle de qualité.
 - Considérer la création d'un volet d'agriculture urbaine communautaire à l'année en développant des serres de démonstration dans une section du Pavillon du commerce. Ces serres permettraient aussi de développer un volet éducatif et de service-conseil pour les citoyens, notamment les familles (partenaires potentiels : Université Laval, écoles primaires et secondaires, Vivre en ville, UrbainCulteurs, etc.).



3. Présenter une facture visuelle et des aménagements distinctifs

- > Penser la place publique centrale du site d'ExpoCité comme un lieu de convergence entre toutes les vocations du site, et non pour desservir uniquement les besoins du Centre VidéoTron;
- > Respecter la vision du développement d'ExpoCité, notamment du point de vue de la qualité de la facture visuelle et de l'aménagement de la place publique (esthétique, espace vert, mobilier fonctionnel et design, etc.);
- > Inclure une œuvre d'art marquante et imposante à la place publique;
- > Prévoir des œuvres d'art ayant pour référent le sport et l'agroalimentaire. L'intégration d'une allée ayant pour thème ces deux axes majeurs, inspirés du patrimoine du site, serait opportune;
- > Aménager des espaces de repos et de calme permettant aux visiteurs de profiter des lieux;
- > Donner à la place publique un caractère multifonctionnel et modulable selon les saisons (terrasses en été, patinoire en hiver, etc.).

4. Favoriser l'accessibilité aux sports et aux loisirs en privilégiant certaines clientèles

- > Prévoir des activités sportives en libre service et gratuites sur le site (patinoire extérieure l'hiver, parcours de CrossFit®, aire de planche à roulettes, etc.);
- > Offrir des loisirs en libre service à des tarifs accessibles sur le site (manège, grande roue, etc.);
- > Mettre l'emphase sur des activités pour la famille, de manière événementielle ou statutaire (diffusion artistique pour les petits, mini-ferme, lieu d'éducation au jardinage, à la faune et à la flore du Québec, etc.);
- > Développer des événements et des activités permanentes spécifiques à la clientèle adolescente;
- > Inclure un plan d'eau;
- > Permettre l'apport d'initiatives citoyennes ou privées en lien avec la vision énoncée pour le site.



5. Renforcer les activités de sports participatifs organisés, scolaires et élites – Pavillon de la jeunesse et Pavillon des bovins

- > Maintenir les activités sportives à caractère participatif, de même que l'usage pour le sport étudiant et le sport d'élite dans ces bâtiments (usage scolaire, ligues de garage, soccer, hockey, baseball, etc.);
- > Améliorer la qualité des installations existantes et étudier la nécessité et la faisabilité d'augmenter l'offre par l'ajout de nouveaux plateaux.

6. Changer l'image et la dénomination d'ExpoCité

- > Changer le nom d'ExpoCité, revoir le logo, la signalisation, etc.;
- > Promouvoir une nouvelle signature qui devra refléter la vision énoncée et servir de véhicule pour la promotion des activités se déroulant sur le site.

7. Utiliser les parcs de stationnement de façon optimale

- > Imaginer des fonctions différentes pour les parcs de stationnement lorsque leur utilisation n'est pas requise;
- > Dans l'éventualité d'une déconstruction du Colisée Pepsi, ajouter des aires de stationnement à cet endroit pour libérer l'espace situé dans la partie sud-est du site;
- > Limiter l'emprise du stationnement de surface pour permettre le développement du site.



Recommandations spécifiques aux équipements présents sur le site d'ExpoCité

1. Centre de foires

- > Poursuivre le développement du Centre de foires et optimiser son rendement. Les activités qui s'y déroulent génèrent des profits appréciables pour ExpoCité.

2. Espace K

- > L'information obtenue laisse entendre que l'endroit serait vétuste et exigerait de nombreux travaux coûteux pour le maintenir compétitif. De plus, le bâtiment possède une très faible valeur patrimoniale. Il est recommandé de le déconstruire afin de créer une percée visuelle et faciliter le lien piétonnier entre la grande place publique et le Centre de foires.

3. Pavillon de la jeunesse

- > Conserver les fonctions actuelles de l'édifice. Le Pavillon de la jeunesse est un bâtiment multifonctionnel qui répond aux besoins des organisateurs de compétitions sportives.

4. Colisée Pepsi

- > Le Comité recommande la déconstruction du Colisée Pepsi afin de récupérer le terrain qu'il occupe et de favoriser le développement de la vision énoncée;
- > Dans l'éventualité du dépôt d'un projet par un ou des promoteurs privés et recevant l'aval des élus de la Ville, celui-ci devra respecter la vision énoncée pour le site.

5. Expo Québec

- > Attendre les conclusions du mandat confié à la firme Léger qui réalise présentement une étude quantitative et qualitative visant à connaître l'opinion de la population sur Expo Québec et son évolution désirée;
- > Dans sa forme actuelle et en prenant en compte les espaces traditionnellement occupés par Expo Québec, cet événement correspondrait plus difficilement à la vision du site telle que proposée par le Comité (décloisonnement du site, ouverture à la circulation piétonne, etc.);
- > Expo Québec devrait inévitablement tenir compte de la nouvelle vision et des nouveaux aménagements imaginés pour le site d'ExpoCité;
- > Le Comité laisse à l'administration municipale le soin de déterminer si Expo Québec peut être compatible avec la vision énoncée.

6. Pavillon du commerce

- > Le bâtiment est bien situé, polyvalent et dans un bon état. Sa superficie offre un potentiel intéressant de développement en lien avec la vision énoncée;
- > L'opportunité d'y aménager un marché public devrait être étudiée.

7. Pavillon des arts

- > Le bâtiment est superbement conservé et possède une valeur patrimoniale indéniable dont le site d'ExpoCité tout entier peut bénéficier;
- > Évaluer divers scénarios pour son usage futur de manière à garantir une expérience positive pour le public (espace dédié à la mémoire de grands athlètes québécois, lieu de restauration, etc.).

8. Pavillons des bovins (les pavillons C, D et E)

- > Conserver les présents usages (activités de sports participatifs organisés, scolaires et élites);
- > Évaluer les possibilités d'améliorer la condition des bâtiments pour la pratique sportive.

Recommandations sur la gestion et la planification du site

1. Développer un plan d'ensemble

- > Réfléchir sur un plan d'ensemble encadrant le développement futur du site d'ExpoCité;
- > S'assurer que ce plan présente l'intention :
 - De voir se matérialiser la vision et les recommandations du Comité;
 - De développer de façon ordonnée le site dans le temps;
 - D'ajouter des espaces réservés à la nature;
 - De densifier les espaces vacants et de promouvoir le développement des quartiers environnants;
 - De préserver ou d'augmenter la capacité des aires de stationnement.

2. Assigner un maître d'œuvre au site

- > Établir clairement le rôle de la Ville de Québec en tant qu'instigatrice et dépositaire de la vision imaginée pour le site d'ExpoCité;
- > Confier à la Ville de Québec la mise en œuvre du développement du site d'ExpoCité. Tandis que le Centre Vidéotron sera sous la responsabilité de Québecor, le Centre de foires et la zone publique notamment devraient être administrés par une entité spécialisée, choisie par la Ville qui conservera en tout temps la responsabilité de gestion principale des lieux;
- > Mettre en place une structure de gestion simple, souple, dynamique, pertinente et en lien avec la réalité des activités présentes dans les trois zones du site.

Conclusion

Redonner le site d'ExpoCité à la population représente un mandat ambitieux. Et pourtant, la mise en œuvre d'une série de recommandations et la vision d'ouverture proposées par le Comité rend possible la réalisation de ce projet d'envergure, à l'intérieur d'un cadre financier limité. Les interrogations soulevées en début de mandat par le Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité trouvent leurs réponses dans cette volonté de créer, en ce lieu, une expérience unique, à échelle humaine, autour d'un amphithéâtre multifonctionnel certes, mais également autour d'activités variées. Une vie de quartier est appelée à revoir le jour sur le site, une fois son décloisonnement entrepris et sa réappropriation par les résidants.

Dès leur origine, ces terrains ont su rassembler et divertir les gens de Québec. Le passage des années peut en témoigner : si les divertissements présentés ont évolué et pris des formes différentes, la vocation première du site demeure toujours celle de réunir. Le Comité croit fermement qu'elle doit perdurer, mais plus encore, être stimulée. Certes, ExpoCité traverse une période plus difficile depuis quelques années, et nul ne peut nier les questionnements liés à l'exploitation et à la construction du Centre Vidéotron. Le présent rapport fait la démonstration que de nouvelles avenues méritent d'être visitées si l'on souhaite redorer le blason du site d'ExpoCité, si l'on souhaite le redonner aux citoyens de Québec.

Nous pensons qu'il faut privilégier la concrétisation d'une nouvelle vision pour le site d'ExpoCité, en rendant le lieu plus accueillant et divertissant, vivant à l'année, inclusif et accessible pour tous. Cette vision de l'avenir d'ExpoCité doit être ambitieuse, évolutive et durable. Le Comité a l'intime conviction que le succès du site au quotidien est un rêve réalisable, à condition qu'il soit pensé par un groupe de femmes et d'hommes capables de travailler en synergie.

La planification de cette réappropriation d'ExpoCité, un site qui fait partie de la grande histoire de Québec, demandera ultimement de la volonté de la part des décideurs de la Ville. Car s'il est clair aux yeux du Comité que la population est prête à réinvestir un lieu si on lui apporte les correctifs requis, il y a fort à parier qu'une gestion et un leadership dynamiques de la part des acteurs concernés auront toutes les chances de produire un résultat spectaculaire pour ExpoCité. L'opportunité est à saisir; il est grand temps d'agir afin de revitaliser ce secteur névralgique de Québec. Ainsi, c'est par l'action et une vision concertée, dès maintenant, que les prochaines générations développeront à leur tour un sentiment d'appartenance et de fierté pour ce site, et pour Québec.

Annexe

Composition du Groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité

Président

M. Daniel Gélinas, directeur général, Festival d'été international de Québec et 3E

Membres

M^{me} Nancy Bernier, directrice artistique, Azur créations

M. Pierre-Michel Bouchard, président-directeur général, Société du Centre des congrès de Québec

M. Patrick Caux, consultant, auteur, scénariste et dramaturge

M^{me} Lucie Couturier, associée, Mallette

M^{me} Annie Fernandez, présidente, Fernandez Communication

M. Jean-Yves Germain, coprésident, Groupe Germain Hôtels

M^{me} Chantal Lachance, vice-présidente et directrice des opérations, Gestev

M. Albert Ladouceur, éditorialiste sportif, Journal de Québec

M. Jean Landry, vice-président, location de centres commerciaux-Québec, Ivanhoé Cambridge

M. Jacques Marois, consultant, musicien, gestionnaire de tournées

M. François Moreau, architecte associé-PDG, ABCP

M. René Proulx, président-directeur général, Exceldor

Crédits

Page titre :

Promenade Samuel-De Champlain (©Commission de la capitale nationale du Québec, Photo : Jonathan Robert)

La Branche prototype. Les Machines de l'île Nantes. © Jean-Dominique Billaud/LVAN

Copyright : Jean Dominique Billaud / LVAN

21 balançoires, une création de Mouna Andraos et Mélissa Mongiat, Quartier des spectacles, Montréal.

(Photo : Martine Doyon, Partenariat du Quartier des spectacles)

Pages 10 et 18 :

Ville de Québec

Page 16 :

Palais des Arts domestiques en 1947

Archives de la Ville de Québec

Fonds d'ExpoCité

Roger Bédard, N° 18944

Vue partielle du parc de l'Exposition en 1956

Archives de la Ville de Québec

Fonds d'ExpoCité

Exposition provinciale de Québec, N° 19778

Palais de l'industrie e 1952 (LD-COMM-115-25)

Photographe : Lefaiivre & Desroches

Collection ©Jocelyn Paquet. Les Archives du Photographe

Toutes reproductions interdites

Concours d'animaux durant l'Exposition provinciale en 1973

Archives de la Ville de Québec

Service des communications de la Ville de Québec

Service de police, N° 15369

Page 17 :

Concert devant le Palais Central en 1960

Archives de la Ville de Québec

Fonds d'ExpoCité

Roland Doré, N° 19902

Vue aérienne d'Expo Québec en 1961 (LD-COMM-3033-1)

Photographe : Lefaiivre & Desroches

Collection ©Jocelyn Paquet. Les Archives du Photographe

Toutes reproductions interdites

Page 22 et 23 :

21 balançoires, une création de Mouna Andraos et Mélissa Mongiat, Quartier des spectacles, Montréal.

(Photo : Martine Doyon, Partenariat du Quartier des spectacles)

Promenade Samuel-De Champlain. (©Commission de la capitale nationale du Québec, Photo : Jonathan Robert)

Le Grand Eléphant. Les Machines de l'île. Nantes © Jean-Dominique Billaud - Nautilus/LVAN

Copyright : Jean-Dominique Billaud - Nautilus/LVAN

COLLABORATEURS :

Rédaction : Michel Desmeules, Trait de génie

Révision linguistique : Bastien Pestel

Graphisme : Empreinte studio d'infographie



20 avril 2015